

Avis n° 2023/02
relatif à l'accréditation de l'École nationale supérieure de
physique, électronique, matériaux
de l'Institut polytechnique de Grenoble
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Établissement / École

Nom :	Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux
Sigle :	Grenoble INP - Phelma
Type :	Public
Académie :	Grenoble
Sites de l'école :	Grenoble
	Sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/06-06

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu le rapport établi par Marie-Véronique LE LANN (membre de la CTI, rapporteure principale), Jean-Yves KOCH (expert co-rapporteur auprès de la CTI), Yoan GALLO (expert auprès de la CTI), Charles PINTO (expert international auprès de la CTI), Julien PEROTTINO (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 février 2023 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2025-2026	restreinte
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble	Formation continue	2023	2025-2026	restreinte

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'établissement (Institut polytechnique de Grenoble) :

- Mettre en place un contrat d'objectifs et de moyens entre l'école et sa tutelle, l'Institut polytechnique de Grenoble, afin de formaliser une stratégie d'école, prioriser les objectifs et renforcer la gestion prévisionnelle des personnels (notamment les enseignants-chercheurs).

Pour l'école :

- Accélérer et finaliser le déploiement effectif de la démarche qualité ;
- Pérenniser la fonction de responsable qualité transverse sur l'ensemble des pôles ;
- Accélérer la mise en place de la démarche compétences sur l'ensemble du cursus ;
- Accentuer le rôle d'anticipation stratégique du conseil d'école et assurer une représentation effective et pérenne de toutes les parties prenantes de l'école (élèves, alumni, collectivités) ;
- Créer un conseil d'orientation Phelma et réunir ce conseil et les conseils d'orientation de filière au moins tous les 2 ans ;
- Renforcer le développement international de Phelma et contribuer à celui de l'INP et de l'UGA ;
- Aider au développement d'une structure d'alumni Phelma plus visible et dynamique ;
- Renforcer la vision prospective des emplois et le suivi des carrières en portant davantage d'attention à l'emploi en sortie de thèse ;
- Se conformer à R&O en matière de mobilité sortante pour les élèves étrangers ;
- Se conformer au processus de Bologne pour l'attribution des ECTS du stage de 4^{ème} année sur le semestre 8 et non sur le semestre 10 comme actuellement ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche, en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, niveau **master**, est attribué aux diplômés suivants :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble	2023	2025-2026

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 14 février 2023.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 14 mars 2023.



La présidente
Elisabeth CREPON